



**PRÉFET  
DE L'ARIÈGE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**  
**Service Aménagement urbanisme et habitat**

Affaire suivie par Christine Dubarry

Tél : 05 61 02 47 21

Courriel : [christine.dubarry@ariege.gouv.fr](mailto:christine.dubarry@ariege.gouv.fr)

Foix, le

**14 JAN. 2021**

La préfète de l'Ariège

à

Madame la Présidente du Conseil  
Départemental de l'Ariège  
Hôtel du Département  
09000 FOIX

**Objet : Avis de la CDPENAF – Déviation routière du hameau de Salvayre – Commune de Bonnac**

La commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) s'est réunie le 3 décembre 2020 pour examiner le projet de déviation routière du hameau de Salvayre, dans la commune de Bonnac. L'examen de ce projet a été réalisé dans le cadre d'une auto-saisine sur les projets d'infrastructure dont le principe a été validé en réunion de la CDPENAF du 18 juillet 2019.

J'ai l'honneur de vous informer que la **commission a émis sur ce projet un avis favorable assorti des recommandations suivantes** :

- Le projet impacte fortement une zone bocagère identifiée comme cœur de biodiversité dans la trame verte et bleue du SCOT. Le travail de fond entamé par le Conseil Départemental sur la question des compensations doit se poursuivre de manière concertée avec les différents acteurs concernés.

- Les secteurs qui seront définis pour la réalisation des mesures compensatoires devraient faire l'objet d'une maîtrise foncière pour assurer la durabilité des mesures et du plan de gestion qui seront définis.

- Les 15 hectares de compensations environnementales prévues devraient être définies de manière à ne pas constituer des contraintes supplémentaires pour les exploitations agricoles environnantes.

Pour la préfète et par délégation,

Le chef de service,



O. MOUSÉFU

10 rue des Salenques – BP 10102 - 09007 FOIX CEDEX  
Téléphone : 05 61 02 47 00 / mél : [ddt@ariege.gouv.fr](mailto:ddt@ariege.gouv.fr)

*Site internet : [www.ariege.gouv.fr](http://www.ariege.gouv.fr)*